



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 14 - Mai 2002 - 3,05 €

## Sommaire

1972 :  
le Programme commun  
de gouvernement  
de la gauche pages 2-7

L'histoire en marche  
(suite) page 8

L'histoire  
et l'actualité page 9

Les utopistes  
Enquête de satisfaction  
du « Relais » page 10

La vie de l'IHS pages 11-12

**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### L'Histoire

I  
Le sort des nations, comme une mer profonde,  
A ses écueils cachés et ses gouffres mouvants.  
Aveugle qui ne voit, dans le destin du monde,  
Que le combat des flots sous la lutte des vents !

Un souffle immense et fort domine ces tempêtes.  
Un rayon du ciel plonge à travers cette nuit  
Quand l'homme aux cris de mort mêle le cri des fêtes,  
Une secrète voix parle dans ce vain bruit.

Les siècles tour à tour, ces gigantesques frères,  
Différant par leur sort, semblables dans leurs vœux,  
Trouvent un bruit pareil par des routes contraires,  
Et leurs fanaux divers brillent des mêmes feux.

II

Muse, il n'est point de temps que tes regards n'embrassent ;  
Tu suis dans l'avenir leur cercle solennel ;  
Car les jours, et les ans, et les siècles ne tracent  
Qu'un sillon passager dans le fleuve éternel ?

Bourreaux, n'en doutez pas ; n'en doutez pas victimes !  
Elle porte en tous lieux son immortel flambeau,  
Plane au sommet des monts, plonge au fond des abîmes,  
Et souvent fonde un temple où manquait un tombeau.

Elle apporte leur palme aux héros qui succombent,  
Du char des conquérants brise le frêle essieu,  
Marche en rêvant au bruit des empires qui tombent,  
Et dans tous les chemins montre les pas de Dieu !

Du vieux palais des temps elle pose le faite ;  
Les siècles à sa voix viennent se réunir ;  
Sa main, comme un captif honteux de sa défaite,  
Traîne tout le passé jusque dans l'avenir.

Cueillant les débris du monde en ses naufrages,  
Son œil de mers en mers suit le vaste vaisseau,  
Et sait tout voir ensemble, aux deux bornes des âges,  
Et la première tombe et le dernier berceau !

Victor HUGO

1823 - (Odes et Ballades, Livre 2)



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul
Baudet Yannick
Bouche Bernard
Chalat Nicole
Cros Yvette
Desseigne Maurice
Franchi Thierry
Frischmann Georges
Gautheron Alain
Gibellino Françoise
Klowskowsky Christian
Lafaurie Fernand
Le Pessot Jean
Ledoux Danièle
Lhomme Pierre
Lottier Serge
Lourdez Jean-Claude
Mangiapane Sylviane
Pichavant Gilles
Renard Philippe

## COMITÉ DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean
Boyer René
Bressol Élyane
Crenier René
Dayan Paulette
Der Loughian Serge
Dumas Maryse
Dunet André
Gastaud Maurice
Le Guern Albert
Magniadas Jean
Pillet Marcel
Séguy Georges
Valentin Max
Viannet Louis
Villin Colette

## Le relais

4<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 3,05 €  
N° de commission paritaire en cours  
Directeur de la publication :  
Bernard Bouche  
Rédaction administration :  
263, rue de Paris, case 545  
93115 Montreuil Cedex  
2<sup>e</sup> trimestre 2002 - dépôt légal N° 15430  
CPAD N° 0902 GB101 B  
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

# 1972 le Programme commun de gouvernement de la gauche

Il y a 30 ans, le 27 juin 1972, les dirigeants du Parti communiste et du Parti socialiste signaient un programme commun de gouvernement ; les Radicaux de gauche les rejoignaient quelques jours plus tard.

« Un événement d'une portée sans précédent pour le mouvement ouvrier de notre pays » : c'est en ces termes, après la déclaration du bureau confédéral du 27 juin, que la Commission exécutive de la CGT s'exprime à son tour le 10 juillet 1972.

Le bureau de la Fédération CGT-PTT du 4 juillet approuve pleinement le communiqué du bureau confédéral et partage son appréciation positive du Programme commun. Il poursuit :

« La Fédération CGT-PTT a toujours combattu pour une administration réellement au service de la population et de l'économie. Elle se félicite, en conséquence, des mesures prévues dans le Programme commun et qui tendent à la démocratisation de l'État et de la Fonction Publique.

Plus particulièrement, elle appuie le projet de nationalisations de grandes entreprises des télécommunications et de l'électronique (CGE, Thomson - Brandt, ITT France, Bull), du secteur bancaire et du crédit. Ces nationalisations permettraient en effet, de mettre un terme aux scandales actuels de la main-mise des trusts fournisseurs sur l'administration

des PTT et de l'intrusion du grand capital dans le financement du téléphone. »

Si la CGT est la seule organisation syndicale à proclamer sa satisfaction, son soutien à ce programme, son enthousiasme est bien compréhensible après tant et tant d'années d'efforts et de luttes pour exiger une alternative démocratique à la situation des travailleurs, particulièrement depuis l'avènement de De Gaulle en 1958 et lors de la grève de 1968 où la division des partis de gauche n'a pas donné le prolongement politique que de nombreux travailleurs souhaitaient.

### Enthousiasme et lucidité de la CGT, ça ne date pas de 1972 !

► **Novembre 1969.** Si le 37<sup>e</sup> congrès de la CGT se prononce en effet pour une alternative démocratique et l'union de la gauche, dans le rapport d'activité approuvé par le congrès, G. Séguy secrétaire général y met des conditions :

« Nous voulons surtout mettre en évidence le fait qu'il est illusoire de parler d'une alternative démocratique en France sans se préoccuper de savoir comment il sera mis un terme à la domination des monopoles capitalistes sur la vie nationale ; la démocratie ne peut être qu'anticapitaliste.

La reconnaissance de cette vérité implique d'en admettre une autre : il est impossible de réduire la

puissance économique et politique des féodalités financières et industrielles sans le concours des masses populaires et, en premier lieu, de la classe ouvrière.

Toute solution de rechange, qui ne prendrait pas en compte les légitimes aspirations des travailleurs, qui ne reconnaîtrait à la classe ouvrière qu'un rôle de force d'appoint est d'avance vouée à l'échec ; la CGT ne cautionnera jamais des entreprises de cette nature. »

► **Avril 1972, 38<sup>e</sup> congrès de la CGT.** Dans le rapport d'ouverture G. Séguy déclare : « La CGT ne cautionnera jamais une relève de gauche qui se traduirait par une politique de droite. » Et le programme d'action enonce le clou concernant la démocratie économique :

« Démocratie économique et démocratie politique sont étroitement interdépendantes et également indispensables pour donner à la nation les moyens d'un large développement économique et pour assurer conjointement une politique sociale, culturelle, nouvelle, répondant aux besoins et aspirations populaires.

Une telle situation nécessite des changements essentiels :

– la maîtrise des instruments décisifs du développement économique doit être donnée à la nation. Ce qui exige que les grands moyens de production et le contrôle du crédit soient soustraits à l'emprise des féodalités économiques et financières.

– C'est pourquoi la CGT se prononce pour la nationalisation démocratique des secteurs clés du crédit, des banques et des compagnies d'assurances, de la sidérurgie, de l'industrie du pétrole et de l'énergie atomique, des groupes dominants de l'électronique, de la grande industrie chimique et pharmaceutique, de la construction des grands moyens d'équipement... »

### Enthousiasme de la Fédération CGT-PTT, mais aussi lucidité et prudence, ça ne date pas non plus de 1972 !

► **Dès 1962, lors du 18<sup>e</sup> congrès,** la Fédération dénonce l'emprise des trusts sur les PTT, et le congrès fait sienne – à l'unanimité – cette proposition : « La solution idéale, dans un régime vraiment démocratique, serait d'empêcher les monopoles de nuire par la nationalisation et le contrôle démocratique de ces nationalisations ».

► **En 1967, le congrès fédéral exige avec force** « la nationalisation des trusts des télécommunications, de l'électronique afin de doter le pays d'une véritable industrie nationale dégagée de la domination américaine ».

► **Avril 1970, lors du 21<sup>e</sup> congrès de la Fédération** ... Pour l'avènement d'une société plus humaine et plus juste et des changements durables ... la résolution générale du congrès précise :

« Pour cela, il convient d'unir toutes les forces démo-

cratiques et syndicales pour éliminer la domination du grand capital, des trusts et monopoles sur la vie nationale, notamment par la nationalisation des télécommunications, de l'électronique, de la mécanisation postale et la gestion démocratique des entreprises nationalisées, préconisées dans le programme de la CGT.

Le congrès se prononce, en conséquence, et en accord avec la CGT toute entière, pour une confrontation générale qui permettrait à toute la gauche et à tout le mouvement syndical d'élaborer un programme commun définissant les objectifs d'une politique nouvelle, démocratique, sociale et pacifique que souhaitent ardemment tous les travailleurs. »

### La CGT informe les travailleurs pour aider à y voir clair

Si le Programme commun de gouvernement – rendu public le 27 juin 1972 – est

édité séparément par le PS et le PCF, le texte commun étant accompagné de leurs commentaires respectifs, la CGT et ses organisations, de leurs cotés, ne ménagent pas leur peine pour populariser cet accord.

Ainsi *La Vie Ouvrière* d'octobre 1972 est tirée à 900 000 exemplaires et sans doute lue par plusieurs millions de personnes.



Numéro spécial de la « VO » n° 133, octobre 1972.

« La Fédération CGT des PTT » n° 133, octobre 1972.

## PROGRAMME COMMUN DU GOUVERNEMENT

# Pour mettre un terme au pillage des P.T.T.

nos que les P.T.T. «tise» de la d'«n de Cadotel édité «présidé» «traitement



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gautheron Alain

Gibellino Françoise

Klowskowsky Christian

Lafaurie Fernand

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lottier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

## COMITÉ DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

## Le relais

4<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 3,05 €

N° de commission postale en cours

Directeur de la publication  
Bernard Bouche

Rédaction administration  
263, rue de Paris, case 545  
93515 Montreuil Cedex

2<sup>e</sup> trimestre 2002 - dépôt légal N° 15430

CPAD N° 0907 GB1018  
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

# 1972 le Prog de gou

Il y a 30 ans, le 27 juin 1972, les dirigeants du Parti communiste et du Parti socialiste signaient un programme commun de gouvernement ; les Radicaux de gauche et les rejoignaient quelques jours plus tard.

« Un événement d'une portée sans précédent pour le mouvement ouvrier de notre pays » : c'est en ces termes, après la déclaration du bureau confédéral du 27 juin, que la Commission exécutive de la CGT s'exprime à son tour le 10 juillet 1972.

Le bureau de la Fédération CGT-PTT du 4 juillet approuve pleinement le communiqué du bureau confédéral et partage son appréciation positive du Programme commun. Il poursuit :

« La Fédération CGT-PTT a toujours combattu pour une administration réellement au service de la population et de l'économie. Elle se félicite, en conséquence, des mesures prévues dans le Programme commun et qui tendent à la démocratisation de l'État et de la Fonction Publique.

Plus particulièrement, elle appuie le projet de nationalisations de grandes entreprises des télécommunications et de l'électronique (CGE, Thomson - Brandt, ITT France, Bull), du secteur bancaire et du crédit. Ces nationalisations permettraient en effet, de mettre un terme aux scandales actuels de la main-mise des trusts fournisseurs sur l'administration

des PTT et de l'intrusion du grand capital dans le financement du téléphone. »

Si la CGT est la seule organisation syndicale à proclamer sa satisfaction, son soutien à ce programme, son enthousiasme est bien compréhensible après tant et tant d'années d'efforts et de luttes pour exiger une alternative démocratique à la situation des travailleurs, particulièrement depuis l'avènement de De Gaulle en 1958 et lors de la grève de 1968 où la division des partis de gauche n'a pas donné le prolongement politique que de nombreux travailleurs souhaitaient.

### Enthousiasme et lucidité de la CGT, ça ne date pas de 1972 !

► **Novembre 1969.** Si le 37<sup>e</sup> congrès de la CGT se prononce en effet pour une alternative démocratique et l'union de la gauche, dans le rapport d'activité approuvé par le congrès, G. Séguy secrétaire général y met des conditions :

« Nous voulons surtout mettre en évidence le fait qu'il est illusoire de parler d'une alternative démocratique en France sans se préoccuper de savoir comment il sera mis un terme à la domination des monopoles capitalistes sur la vie nationale ; la démocratie ne peut être qu'anticapitaliste.

La reconnaissance de cette vérité implique d'en admettre une autre : il est impossible de réduire la

puissance économique et politique des féodalités financières et industrielles sans le concours des masses populaires et, en premier lieu, de la classe ouvrière.

Toute solution de rechange, qui ne prendrait pas en compte les légitimes aspirations des travailleurs, qui ne reconnaîtrait à la classe ouvrière qu'un rôle de force d'appoint est d'avance vouée à l'échec ; la CGT ne cautionnera jamais des entreprises de cette nature. »

► **Avril 1972, 38<sup>e</sup> congrès de la CGT.** Dans le rapport d'ouverture G. Séguy déclare : « La CGT ne cautionnera jamais une relève de gauche qui se traduirait par une politique de droite. » Et le programme d'action enonce le clou concernant la démocratie économique :

« Démocratie économique et démocratie politique sont étroitement interdépendantes et également indispensables pour donner à la nation les moyens d'un large développement économique et pour assurer conjointement une politique sociale, culturelle, nouvelle, répondant aux besoins et aspirations populaires.

Une telle situation nécessite des changements essentiels :

- la maîtrise des instruments décisifs du développement économique doit être donnée à la nation. Ce qui exige que les grands moyens de production et le contrôle du crédit soient soustraits à l'emprise des féodalités économiques et financières.

# Programme commun du gouvernement de la gauche

— C'est pourquoi la CGT se prononce pour la nationalisation démocratique des secteurs clés du crédit, des banques et des compagnies d'assurances, de la sidérurgie, de l'industrie du pétrole et de l'énergie atomique, des groupes dominants de l'électronique, de la grande industrie chimique et pharmaceutique, de la construction des grands moyens d'équipement... »

**Enthousiasme de la Fédération CGT-PTT, mais aussi lucidité et prudence, ça ne date pas non plus de 1972 !**

► Dès 1962, lors du 18<sup>e</sup> congrès, la Fédération dénonce l'emprise des trusts sur les PTT, et le congrès fait sienne — à l'unanimité — cette proposition : « La solution idéale, dans un régime vraiment démocratique, serait d'empêcher les monopoles de nuire par la nationalisation et le contrôle démocratique de ces nationalisations ».

► En 1967, le congrès fédéral exige avec force « la nationalisation des trusts des télécommunications, de l'électronique afin de doter le pays d'une véritable industrie nationale dégagée de la domination américaine ».

► Avril 1970, lors du 21<sup>e</sup> congrès de la Fédération ... Pour l'avènement d'une société plus humaine et plus juste et des changements durables ... la résolution générale du congrès précise :

« Pour cela, il convient d'unir toutes les forces démocratiques et syndicales pour

éliminer la domination du grand capital, des trusts et monopoles sur la vie nationale, notamment par la nationalisation des télécommunications, de l'électronique, de la mécanisation postale et la gestion démocratique des entreprises nationalisées, préconisées dans le programme de la CGT.

Le congrès se prononce, en conséquence, et en accord avec la CGT toute entière, pour une confrontation générale qui permettra à toute la gauche et à tout le mouvement syndical d'élaborer un programme commun définissant les objectifs d'une politique nouvelle, démocratique, sociale et pacifique que souhaitent ardemment tous les travailleurs. »

**La CGT informe les travailleurs pour aider à y voir clair**

Si le Programme commun de gouvernement — rendu public le 27 juin 1972 — est

édité séparément par le PS et le PCF, le texte commun étant accompagné de leurs commentaires respectifs, la CGT et ses organisations, de leurs cotés, ne ménagent pas leur peine pour populariser cet accord.

Ainsi La Vie Ouvrière d'octobre 1972 est tirée à 900 000 exemplaires et sans doute lue par plusieurs millions de personnes.



Numéro spécial de la « VO » n° 133, octobre 1972

« La Fédération CGT des PTT » n° 133, octobre 1972.

## PROGRAMME COMMUN DU GOUVERNEMENT

# Pour mettre un terme au pillage des P. T. T.



La Fédération des PTT publie en février 1973 un numéro du *Militant des PTT* contenant notamment quatre fiches pour aider les militants et syndiqués dans leurs réunions et discussions dans les services.

# 1972

# le Progrès de gouverner

ANNÉE - N° 2

MENSUEL

FEVRIER 1973

## LE MILITANT DES P.T.T.

Bulletin d'éducation syndicale, d'information et de documentation

EDITE PAR LA FÉDÉRATION C.G.T. DES P.T.T.

### POUR LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Dans le bulletin d'août 1972, nous avons publié les prises de positions successives de la CGT, de la Fédération C.G.T. des P.T.T. et de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires. Il contenait également de larges extraits du programme commun des partis de gauche.

Le bureau fédéral a jugé utile, pour aider les camarades dans leurs réunions et discussions dans les services, de développer en quatre fiches quelques points particuliers :

- 1) LE PROGRAMME COMMUN ET LES RÉVENDICATIONS (Pages 3 à 6).
- 2) LE PROGRAMME COMMUN EST-IL RÉALISABLE ? (Pages 7 et 8).
- 3) PROGRAMME COMMUN ET GESTION DÉMOCRATIQUE (Pages 9 et 10).
- 4) LES P.T.T. ET LES NATIONALISATIONS PRÉVUES PAR LE PROGRAMME COMMUN (Pages 11 et 12).

Dans la fiche traitant des nationalisations, il est expliqué pourquoi les PTT sont concernés, à savoir :

- Les conséquences des nationalisations des banques sur les sociétés de financement (voir *Le Relais* n° 13) : Finextel, Codetel, Agritel, Créditel, ces sociétés reviendront directement sous le contrôle direct de l'État démocratique.
- Les sociétés d'économie mixte Socotel, Sotelec, Somepost et Sofrecom seront réintégrées dans le secteur public.

• Et enfin les fournisseurs des PTT, autrement dit ces trusts qui pillent le service public, seront nationalisés : les groupes ITT France, Thomson - CSF - Brandt, Honeywell Bull, la filiale de Pechiney (Tréfinmétaux), celle de Saint-Gobain (Saunier Duval) et encore CIT Alcatel du groupe CGE, etc.

Et le dossier énumère encore ce qui changera dans les PTT :

- Le gouvernement démocratique mettra un terme au pillage des trusts.
- Un financement économique des investissements sera réalisé.
- Le service public sera développé constituant un facteur de progrès et de productivité.
- Le personnel sera enfin responsable.

La conclusion : « *Ainsi les nationalisations sont-elles un élément capital d'une politique au service de tous, conduite dans l'intérêt national mais aussi du personnel* ».

Une question peut se poser, pourquoi la Fédération CGT-PTT insiste-elle beaucoup sur les nationalisations ?

D'une part parce que ce chapitre du Programme

commun provoque les plus violentes attaques réactionnaires et subit aussi les

D'autre part, sans pour autant négliger les autres propositions, il s'agit d'une question essentielle et déterminante, celle de se donner les moyens pour réussir une politique nouvelle et opérer des changements sociaux profonds et durables.

Si on ne touche pas aux profits et à la spéculation, si on ne s'appuie pas sur un large secteur nationalisé et démocratiquement géré, on ne peut répondre correctement et durablement aux aspirations populaires. Pour gagner la masse des travailleurs, il faut des engagements précis, clairs et sans équivoque, les travailleurs doivent savoir pour agir en connaissance de cause. Syndicalement la CGT n'a cessé de tenir ce langage de la clarté.



**Sachons logiquement !**

Nous luttons tous les jours contre les effets d'une politique réactionnaire...

Nous devons aussi nous attaquer aux causes des difficultés

**Une occasion se présente ! Sachons la saisir !**

**VOTER ET FAIRE VOTER**

pour le candidat commun de la gauche sur la base des orientations fondamentales

**DU PROGRAMME COMMUN**

...c'est prolonger l'action syndicale permanente pour nos revendications les plus urgentes

...c'est ouvrir la voie à des réformes démocratiques et progressistes ouvrant la voie au socialisme

« La Fédération CGT des PTT »  
n° 149, avril 1974.

déformations les plus outrancières des adversaires de l'union des forces démocratiques, tant sur le plan politique que syndical.

11 mars 1973 : la gauche unie, sur un programme commun de gouvernement, progresse mais

# Programme commun gouvernement de la gauche

ne gagne pas les élections législatives.

19 mai 1974 : Valéry Giscard d'Estaing est élu président de la République avec 50,8 %, devant François Mitterrand qui recueille 49,2 % des suffrages exprimés.

Les gouvernements Chirac puis Barre, sous la présidence de Giscard d'Estaing, s'illustrent par leurs "plans de stabilisation" autrement dit une féroce politique d'austérité.

Quand le président de la République affirme que « La crise est derrière nous », le premier ministre Chirac croit voir « la sortie du tunnel ».

breuses luttes : octobre 1973 manifestation pour les libertés ; 6 décembre 1973 grève nationale contre la vie chère ; Renault en 1973 ; Rateau, « Le France », les banques, les PIT en 1974 ; Chausson en 1975 puis *Le Parisien Libéré*, le 4 octobre : 150 000 jeunes à Paris ; en 1976, journées d'action dans les services publics, la sidérurgie, le 7 octobre grève nationale contre le plan Barre, nouvelles grèves nationales les 24 mai et 1<sup>er</sup> décembre 1977.

Au service public attaqué par la droite, particulièrement celui des PTT, le personnel répond par de multiples grèves, dont la plus longue de son histoire, celle d'octobre-novembre 1974.

apportées par la CGT sur les indispensables nationalisations de ces trusts qui pillent notre secteur ont fait leur chemin.

## Pour la CGT toujours éclairer !

Ce débat avec toutes les catégories de salariés, pour les éclairer, toute la CGT le mène. *La Vie Ouvrière* continue de publier des dossiers, des dizaines de pages, pour expliciter, commenter, soutenir ce qui lui paraît comme élément décisif pour sortir de la situation de crise dans laquelle notre pays s'enfonce.

En octobre 1977, un numéro spécial de *La Vie Ouvrière* est diffusé avec ce titre : « La CGT et le Programme commun, l'indispensable fidélité ».



« La Fédération CGT des PTT » n° 141, juin-juillet 1973.



La grève du 25 mai **120.000 GREVISTES**

ont répondu à l'appel des Fédérations CGT, CFTD et FNT

C'est la première grande riposte unitaire d'une extraordinaire puissance

- Contre les scandaleuses exigences des trusts et des banques
- Contre le démantèlement des PTT
- Contre les menaces de soustraire le personnel de la garantie du statut des fonctionnaires



- Les Fédérations CGT, CFTD, FNT appellent à la violence et à l'action immédiate face à tous travailleurs menacés (voir page 2)
- Parallèlement, la lutte s'intensifie pour la revalorisation du gouv. d'achat (voir page 01 et la lettre des libertés économiques et syndicales (voir page 01)

Ce que les travailleurs vivent concrètement c'est l'augmentation du nombre des chômeurs et l'amputation de leur pouvoir d'achat. Ils répondent par de nom-

Dans les manifestations qui jalonnent cette très puissante grève, un slogan retentit « ITT Thomson n'auront pas les Télécoms », preuve s'il en fallait que les explications



Pourquoi une telle mise au point de la CGT ?

Depuis quelques mois, la gauche connaît des difficultés pour l'actualisation du Programme Commun, de sérieux désaccords se font jour, particulièrement sur le

# 1972 le Progrès de gauche

Le militant des PTT numéro spécial de novembre 1977 (page 14)

## LES GRANDS TRUSTS QUI DOMINENT LES P.T.T. Leurs capitaux dans leurs différentes filiales

### LES DIFFERENTS GROUPES :

CGE : 37 % (1) du marché commutation, 40 % du marché transmission, marché de la construction des lignes

THOMSON : 36 % du marché commutation, 7 % du marché transmission - informatique et centra de Tri automatique.

ITT : 18 % du marché commutation

AOIP : 11 % du marché commutation

SAT : 28 % du marché transmission

PHILIPS : 6 % du marché transmission.

Autours à côté :

CIT Honeywell Bull : Fabrication, location et entretien des ordinateurs.

PECHINEY avec sa filiale TREFIMETAUX (cables).

SAINT-GOBAIN avec sa filiale SAUNIER DUVAL (meca post).

(1) Les pourcentages ne donnent qu'une idée de l'importance du marché. Ils sont approximatifs, car ils évoluent d'une année sur l'autre.

### LES GROUPES ET LEURS FILIALES :

Les marchés sont conclus entre les PTT et les filiales des groupes et non avec les groupes eux-mêmes.

champ et le contenu des nationalisations.

Dès le 8 septembre 1977 la Fédération CGT-PTT publie la déclaration suivante :

*« Informée des problèmes soulevés par l'actualisation du programme commun concernant notamment les nationalisations, la Fédération CGT-PTT tient à rappeler sa position définie dans ses congrès depuis 1962.*

*L'analyse de la situation dans les PTT conduit à affirmer que la Gauche au pouvoir ne pourra rien modifier de fondamental dans les PTT si la nationalisation de tous les trusts de la téléphonie et de l'électronique n'est pas réalisée.*

*D'ailleurs le Programme Commun de 1972 prévoyait la nationalisation de la CGE, de Thomson - Brandt et d'ITT France.*

*Or, selon les positions prises par le Parti Socialiste, les filiales de la CGE, la CIT Alcatel et Thomson-CSF du groupe Thomson qui détiennent à elles deux plus de 70 % du marché PTT, ne seraient pas nationalisées.*

*C'est-à-dire que, si cette solution était retenue, ce*

*grand service public PTT continuerait à subir l'emprise de trusts privés très puissants, cela au moment où le gouvernement giscardien libère des crédits considérables pour ces trusts (135 milliards en 5 ans) qui font des PTT les premiers investisseurs de France !...*

*... Le refus de nationaliser CIT-Alcatel et Thomson-CSF conduirait donc inmanquablement un gouvernement de gauche à maintenir une politique semblable à celle d'aujourd'hui concernant le service public PTT.*

*C'est pour toutes ces raisons que, dans l'intérêt de la Nation et des travailleurs concernés, la Fédération CGT des PTT réaffirme sa volonté de voir inscrite dans le Programme Commun actualisé, la nationalisation de tous les trusts de la téléphonie et de l'informatique.»*

En novembre de la même année, un numéro spécial du Militant avec le titre « Pour que vive le Programme Commun » est diffusé dans

les services des PTT. Il se termine par une adresse solennelle de la Commission Exécutive de la CGT du 18 octobre 1977 aux travailleurs. Le but de cet appel est de provoquer une vaste discussion, de susciter une réflexion de masse et d'amener les travailleurs à comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Cet appel confirme aussi l'engagement de la CGT toute entière au service des travailleurs, pour la défense de leurs intérêts, pour des changements profonds : un engagement sans équivoque pour la réussite du Programme Commun.

Les instances de la CGT, le CCN des 6 et 7 décembre 1977, puis la Commission exécutive du 20 décembre maintiendront cette orientation, à savoir :

**Agir sans relâche sur les revendications, faire entendre la voix des travailleurs pour que vive le Programme commun**

Lors des rencontres successives avec le Parti communiste, les Radicaux de gauche et le Parti socialiste,

la CGT a exposé l'essentiel de ses positions et préoccupations. Les divergences avec les Radicaux et les Socialistes, voulant limiter le nombre des nationalisations ou les renvoyer à plus tard, ont persisté. C'est pourquoi, la Commission exécutive de la CGT du 28 février 1978 confirme « qu'elle ne cautionnera jamais une politique qui demanderait aux travailleurs la poursuite des sacrifices et consisterait à gérer la crise et à ménager le capital ». Elle poursuit sur la nécessité de « tout faire pour parvenir à un accord entre les partis de gauche qui prenne en compte leurs revendications et leurs intérêts de classe, c'est à dire un accord que la CGT puisse soutenir une nouvelle fois, tout faire pour une victoire de la gauche qui réponde aux espoirs des travailleurs ».

Au soir des élections législatives du 12 mars 1978, malgré ses désaccords profonds et bien qu'en recul en voix, la Gauche obtient plus de suffrages que la majorité de droite.

Le lendemain, bien que l'actualisation du Programme commun demeure inachevée sur des points capitaux, les 3 partis de gauche signent un accord de désistement électoral.

La CGT déclare le 14 mars :

*« Pas une voix ne doit manquer le 19 mars aux candidats uniques de gauche ».*

# Programme commun de gouvernement de la gauche

Au second tour des législatives : les forces de droite sortent une nouvelle fois vainqueurs des urnes.

**Le Programme commun de gouvernement, qui a suscité tant d'espoirs, est définitivement abandonné**

La perspective concrète d'un succès électoral de la gauche sur la base d'un Programme commun de gouvernement est repoussée – une nouvelle fois – à plus tard.

Pourquoi en est-on arrivé là ?

Nul doute qu'il y a eu sur-estimation de l'union au sommet et en même temps sous-estimation des capacités de l'adversaire pour provoquer la rupture à gauche, au travers notamment de campagnes politiques et idéologiques pour créer la confusion.

Nul doute que beaucoup de monde, y compris dans les rangs de la CGT, ont subordonné la satisfaction immédiate des revendications à la victoire de la gauche ; on a donc assisté à

un relâchement de l'intervention des travailleurs, des forces populaires de notre pays. Nul doute, enfin, que dans la CGT on discutait beaucoup plus du Programme commun, pourtant élaboré sans les syndicats et donc sans la CGT, que de notre propre programme revendicatif CGT.

Aurions-nous pu faire autrement ?

La question se serait-elle posée s'il n'y avait pas eu rupture et abandon du Programme commun ?

Quelques années plus tard, la CGT a su faire son

autocritique, mais aujourd'hui chacun(e) a encore sa propre opinion sur cette stratégie de la CGT, ses organisations, ses militants et syndiqués.

Pour l'auteur de ce dossier l'objectif était de retracer fidèlement (mais trop succinctement sans doute) le rôle joué par la CGT et la Fédération CGT-PTT, au travers de leurs écrits, des décisions prises dans leurs instances statutaires, ce qui constitue la mémoire de leur histoire.

Bernard BOUCHE.

## Le relais

### Abonnement

4 numéros par an : 15,24 €

**INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville : .....

A ....., le .....

Signature :

A adresser à : IHS CGT-PTT, 263, rue de Paris, case 545 - 93515 Montreuil Cedex  
● CCP 20625 80 R PARIS ●



# L'histoire en marche

## (suite)

# PTT

si on gérât autrement ?

ANALYSES  
ET PROPOSITIONS  
DE LA FÉDÉRATION  
CGT DES PTT  
POUR UNE GESTION EFFICACE  
DU SERVICE PUBLIC

### La lettre de Maurice Desseigne

Pour avoir, comme membre du Bureau Fédéral et secrétaire de l'UFC, vécu la période couverte par le récit qu'en a fait Albert LE GUERN dans LE RELAIS n° 9<sup>(1)</sup>, je ne peux laisser sans réagir passer les propos tenus par François DU CASTEL et rapportés dans LE RELAIS n° 13.

Ainsi affirmer que les propositions développées dans le livre "PTT, si on gérât autrement ?" seraient dues exclusivement à Pierre MUSSO qui les aurait lui-même puisées dans "les travaux de la section économique du PCF, dirigée alors par Philippe HERZOG", ne correspond pas à la réalité que j'ai moi-même vécue. Certes un groupe de travail sur les services publics, constitué dans le cadre de cette section économique, a bien existé, mais il était animé essentiellement par des militants syndicaux, pour la plupart adhérents à la CGT. Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que ces militants, peu sujets au dédoublement de personnalité, aient tenu le même langage dans toutes les réunions, qu'elles fussent de caractère politique ou syndical, où ils étaient amenés à s'exprimer. Alors qui a le plus apporté à l'autre ? Philippe HERZOG, responsable de la section économique du PCF, ou ces militants qui, partant du terrain et de leur expérience syndicale, ont mis en commun leurs réflexions sur la gestion des services publics ? On peut raisonnablement estimer que sans l'apport des uns comme de l'autre, ce type de propositions n'aurait pas vu le jour. Ou alors faudrait-il en déduire que le parti a toujours préséance sur le syndicat et que le "grand frère politique" doit tenir par la main le "petit frère syndical" ?

Plus grave est l'accusation portée à l'encontre de la Fédération qui aurait chichement apporté son appui aux rédacteurs de "PTT, si on gérât autrement ?" et n'aurait guère fait usage de ces propositions. Seul un éloignement de la vie syndicale peut excuser une telle méconnaissance de la réalité.

C'est en effet en 1983 que les responsables de la Fédération ont pris la décision, saluée par tous les observateurs de la vie sociale comme une première, de présenter dans le cadre de la préparation du budget des PTT pour 1984 un ensemble de 37 propositions concrètes pour "gérer autrement". Cette initiative témoignait ainsi d'une démarche qui allait se prolonger l'année suivante par la mise en chantier "sous l'impulsion du secteur économique de la Fédération CGT des PTT"<sup>(2)</sup> d'un ouvrage collectif dont le titre ne laissait place à aucune ambiguïté sur l'orientation prise.

Ce livre a été tiré, en trois éditions successives, à 15 000 exemplaires, excusez du peu ! Il a été acheté par plus de 10 000 lecteurs et lectrices et il a donné lieu à de très nombreux commentaires et articles dans la presse syndicale. Il a suscité des centaines de débats dans les services. Sont-ce là les signes que la Fédération s'en désintéressait ?

Pour ma part, je retiens de cette période cet enseignement essentiel : faire des propositions est éminemment souhaitable, mais pour que cette démarche aboutisse il faut, d'une part, qu'elle soit partagée par les autres organisations syndicales sans esprit de boutique ou arrière-pensée politicienne, et, d'autre part, qu'elle rencontre un interlocuteur disposé non seulement à écouter les propositions mais également à les examiner.

Manifestement, aucune de ces deux conditions n'a encore, à ce jour, été réunie.

Maurice Desseigne  
Mars 2002

### La lettre d'Alain Gautheron Secrétaire Général de la Fédération CGT des PTT

Montreuil, le 11 avril 2002

Serge LOTTIER  
Président de l'IHS

Cher Serge,

L'échange épistolaire entre Albert Leguern et François Du Castel paru dans le numéro 13 de notre "Relais" a retenu mon attention.

François évoque la réflexion insuffisante de la fédé sur la notion de service public dont il trouve une origine probable dans l'ouvriérisme et cite notamment "Casse avenue de Ségur", un livre à la publication duquel il a contribué pour tenter de faire avancer "une notion moderne du service public".

Je passe sur le contenu de "Casse avenue de Ségur" que j'avais lors de sa sortie, en 1988, trouvé indulgent avec les gouvernements Mauroy puis Fabius, indigent à propos de La Poste, et ignorant des réflexions et des propositions de notre fédération auxquelles j'ajouterai celles de son Union Fédérale des Cadres, de ses articles, de ses initiatives de débats. Union Fédérale qui a été le premier syndicat à utiliser le réseau VIF (Vidéo Interactive France Telecom) le 20 janvier 1989 pour une réunion en direct avec 1.500 cadres qui ont traité de leurs revendications et du service public.

Certes, l'ouvriérisme a pu parfois peser hier, comme il lui arrive de peser encore aujourd'hui, mais le danger le plus grave c'est toujours celui qu'on n'a pas combattu depuis le plus longtemps !

A ce danger, j'en opposerai un autre, celui qui vise à limiter le rôle des cadres syndiqués à être les éminences grises de la CGT, son cabinet conseil en matière de propositions.

Faire vivre la diversité et la cohérence des attentes et des revendications professionnelles et catégorielles demeure dans cette période de brutales transformations économiques et sociales le passage démocratique obligé pour assurer l'avenir et l'efficacité de la CGT.

Concernant l'intervention dans la gestion, comme pour le reste il nous appartient :

- que chaque individu et chaque catégorie à partir de ses spécificités participent à l'élaboration de propositions,
- de contribuer à la cohérence de l'ensemble.

L'intervention dans la gestion, les propositions de la fédération pour la défense et le développement du service public, voilà des sujets de recherches historiques auxquels j'aimerais... dès que possible participer.

Fraternellement,

Alain Gautheron

(1) Le service public des Postes et Télécommunications, de Louis Mexandeau à Gérard Longuet (1981-1987)

(2) Comme le mentionne la jaquette de "PTT, si on gérât autrement ?"

# L'histoire et l'actualité

## Une victoire syndicale avant l'heure des syndicats

Merci à Michel TACET\* de Loire Atlantique qui nous a fait parvenir les lettres ci-dessous en début d'année 2002, avec ce commentaire.

*"Tous mes vœux pour toi et tous ceux qui contribuent à faire de l'Institut CGT d'histoire sociale un outil irremplaçable pour sauver de l'indifférence ce qui appartient à notre histoire.*

*Je te joins deux copies de lettres qu'une collègue vient de me confier, l'une datée de 1892 en remerciement de quoi ? L'autre qui réclamant la suppression de la tournée de 11 heures les dimanches et jours fériés.*

*On les doit aux facteurs de Poitiers qu'une déferente soumission à l'autorité de tutelle et à la hiérarchie administrative n'empêchait pas de revendiquer.*

*Faute d'user d'un droit syndical non encore reconnu, les facteurs écrivent cette requête en termes choisis, d'une respectueuse courtoisie ; mais solidement argumentée et largement cotresignée.*

*Ils ne se doutaient sans doute pas qu'ils venaient de faire un premier pas sur le chemin des 35 heures !*

*Bien sûr ce n'est pas une victoire syndicale, mais c'en est une des facteurs et à ce titre, j'ai pensé que ces documents pouvaient figurer dans les archives de la Fédération\*.*

*Paris le 2 août 1892*

Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers,

Les facteurs du bureau des Postes de Poitiers ont l'honneur d'adresser à Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers de la ville leurs plus sincères remerciements pour la faveur qui vient de leur être accordée grâce à la généreuse demande de la municipalité. Les facteurs n'oublieront pas avec quel empressement on a accueilli leurs timides réclamations, avec quel empressement aussi on a aplani les obstacles suscités au dernier moment pour faire rendre bonne et prompt justice.

C'est avec bonheur que les modestes sous-agents pourront commencer dimanche prochain à goûter un repos qu'ils doivent uniquement au bon vouloir du conseil municipal et dont ils tâcheront de se rendre dignes par la régularité



Portrait de Leon Bouché  
facteur rural en Seine-et-Marne  
en 1898  
(collection Musée de la Poste Paris)

de leur service et leur affabilité pour le public poitevin.

**Lettre n° 2**  
Monsieur le Maire de la ville de Poitiers

Et Messieurs les membres du Conseil Municipal

Monsieur le Maire,  
Messieurs,

Nous avons recours à votre haute protection pour solliciter une mesure qui serait pour nous tous un véritable bienfait.

Déjà l'administration à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir et dans un but de sollicitude pour nous a supprimé, les dimanches et jours de fête, la tournée de 3 heures.

Nous croyons pouvoir dire que la suppression de celle de onze heures serait accueillie à Poitiers sans protestation.

Nous constatons en effet les dimanches et jours de fête que si quelques maisons de commerce sont ouvertes le matin, elles sont fermées avant midi. Les études d'avoués et de notaires sont fermées les dimanches et jours de fête.

Nous ne pouvons pas délivrer le plus souvent les chargements ou encaisser les valeurs en l'absence des destinataires qui sont absents.

Alors que les pouvoirs publics et toutes les classes de la société recherchent les moyens d'assurer au moins un jour de repos aux travailleurs, nous nous croyons en droit de solliciter la suppression de la tournée de onze heures qui ne nuira pas, croyons-nous, à personne et qui sera bien accueillie de tous. Lors de la discussion récente du budget des Postes et Télégraphes dans la séance de la chambre du 14 janvier 1898, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat a annoncé sa sollicitude pour nous, nous lui en sommes profondément reconnaissants.

La mesure que nous réclamons est donc conforme au vœu du gouvernement du pays et nous avons confiance que vous userez de toute votre haute influence pour la faire adopter.

Nous vous remercions à l'avance, Messieurs, de ce que vous voudrez bien faire pour nous et nous vous prions d'agréer nos sentiments les plus respectueux et dévoués.

Fait à Poitiers en janvier 1898

Que se passe-t-il à cette époque ?

■ 1891, les postiers de Marseille déposent les statuts de leur syndicat. C'est le refus, que le Ministre ROCHE explique ainsi à l'Assemblée nationale : "Si les employés de l'Etat pouvaient exécuter à leur profit la loi sur les syndicats professionnels, ce serait contre la Nation elle-même, contre l'intérêt général du pays, contre la souveraineté nationale qu'ils organiseraient la lutte".

■ 1892, 5000 femmes sont recrutées dans les PTT, avec un salaire fixé aux 2/3 du traitement des commis (hommes) !

■ 1893, une loi du 28 avril accorde aux facteurs titulaires un jour de congé par mois (12 par an). Mais les chefs de service conservent toute latitude d'accorder ou de refuser ces congés, ce qui annulera de fait le bénéfice de cette mesure.

■ 1895, en septembre à Limoges création de la Confédération Générale du Travail.

■ 1899, en mai, 1 500 à 1 600 facteurs de Paris RP se mettent en grève. La répression tout d'abord, puis la victoire – en août – les traitements sont revalorisés.

Deux circulaires des 24 août et 14 octobre invitent à réduire les tournées à moins de 31 kilomètres et la journée maximum à 9 heures et demi.

16 septembre, la journée de 8 heures, sans perte de salaire, est appliquée à titre d'essai aux ateliers des PTT, boulevard Brune à Paris.

■ Les 9-11 septembre 1900, le Syndicat National des sous agents (les facteurs) est créé, il durera 3 mois, il renaitra en octobre 1905.

\* Source : Histoire de la Fédération CGT des PTT de G. Frischmann

\*NB : M. Tacet est le co-auteur de "1900-1974-Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire - Atlantique".



# Enquête de satisfaction concernant *Le relais*

Analyse des réponses parvenues à l'IHS CGT PTT concernant notre publication :

Il y a eu 50 réponses, dont la provenance est la suivante :

- 49 sur 50 sont individuelles, 3 émanant de camarades travaillant au siège fédéral à Montreuil.

- 23 retraités, dont 19 hommes, 2 femmes et 2 dont le sexe n'est pas mentionné.

- 27 actifs, dont 21 hommes, 5 femmes et 1 dont le sexe n'est pas mentionné.

La répartition entre actifs et retraités est intéressante, par contre le nombre de réponses femmes est très faible.

- 48 reçoivent régulièrement le *Relais* et 2 autres, irrégulièrement.

- 42 le lisent intégralement et 8 partiellement. Pour ces derniers : la rubrique l'histoire et l'actualité est citée en n°1, le Billet en 2 et le dossier en 3, puis la vie de l'IHS.

- A la question le prix de la revue est-il justifié : 42 répondent oui, 1 non et 7 ne se prononcent pas.

- Le prix pourrait-il être augmenté ? 26 oui, 10 non, 14 non réponses.

- *Le Relais* doit s'ouvrir vers les universitaires et les historiens : 44 répondent oui, 1 non et 5 ne se prononcent pas.

- Faut-il avoir des débats avec des approches différentes ? 41 approuvent, 1 répond non et 8 ne se prononcent pas.

On a pu constater que la très grande majorité des camarades et amis a répondu à toutes les questions, en argumentant et en faisant des propositions, ce qui nous paraît très intéressant et motivant pour l'avenir.

- La revue est appréciée pour sa qualité, très peu de critiques sur la présentation, la couleur et la lisibilité.

- Une revue intéressante ? la quasi totalité des réponses parlent de bonne ou excellente.

- Les souhaits : Davantage de photos et documents d'époque pour illustrer. Un camarade demande la création d'une page culture.

Sur les sujets de fond :

- Faire parler ou témoigner des militants de la province, des militants de l'ombre qui ont porté la FD des PTT, relater davantage de faits locaux ou des départements.

- S'exprimer sur les bureaux gares et les centres de tri, une demande formulée à plusieurs reprises.

- Revenir sur le comportement de la CGT face à la modernisation, la mécanisation, l'automatisation.

- Enfin avoir une analyse critique de l'évolution du syndicalisme CGT, ne rien laisser dans l'ombre sur notre activité, nos prises de position, les incompréhensions et les erreurs.

Ces réponses montrent que nos lecteurs et lectrices veulent en savoir plus, qu'ils nous font confiance pour les éclairer sur la vérité historique de certains événements ou certaines périodes de notre activité. Le bureau et le conseil d'administration de l'IHS CGT PTT analyseront le résultat de ce questionnaire afin de tenter de faire mieux encore ! Merci encore à tous pour la franchise de vos réponses.

Le directeur du *Relais*,  
Bernard Bouche

## Les utopistes

Ils sont une poignée, et pourtant ils existent, La plupart exilés, complètement largués, Sur des causses pelés, où végètent les cystes : Personne ne comprend, ce qui les fait rester : Les utopistes.

Ils ont rangé les bics, à l'encre indélébile, Remisés leurs dossiers, dans des cartons ventrus, Dépoussiéré l'esprit et déversé leur bile, Oublié les bilans, les horizons perdus : Les utopistes.

Ils ont débarqué, vers la fin soixante huit, Sur ces plateaux pierreux, où le vent se déchire, Dans les rochers tranchants, et hurle dans la nuit, Avec pour tout bagage : un roquet, de vieux livres : Les utopistes.

Ils se sont installés, dans des granges écroulées, et ont redécouvert, les pioches et des outils, Aux manches vermoulus, et au métal rouillé : Ils les ont retapés, pour mieux se souvenir : Les utopistes.

Ils ont pris des cisailles, et craché dans leurs mains : A force de douleurs, et de doigts écorchés, La terre est apparue, rouge sang desséchée Ils ont tout restauré, en pensant à demain, Et c'est pour ça qu'ils vivent, C'est pour cela qu'ils restent : Les utopistes.

Hubert Carles

NB : H. Carles est un ancien chef d'établissement, il a été élu CGT dans le premier Conseil d'administration de La Poste.

## Extrême droite : L'IHS s'est déjà exprimée

### • Dans le *Relais* n°1 de février 1999,

avec la reproduction de la lettre de la Fédération CGT des PTT en date du 19 janvier 1984.

### • Dans le *Relais* n°5 de Mars 2000

Michel Delugin signe un article "Autriche, danger"

Nous invitons nos abonnés à relire ces deux articles, à l'heure où les forces politiques d'extrême droite occupent le devant de la scène dans les récents scrutins électoraux en France.

NON  
A  
LE PEN  
A  
L'HEURE  
DE  
"HERITE"

# Le Centre des archives du monde du travail

Lors du congrès du syndicat départemental du Nord organisé au Centre des archives du monde du travail (CAMT), et auquel l'Institut a été convié, nous avons eu l'occasion de le visiter avec Georges Mouradian, son directeur. En voici quelques mots de présentation.

Le CAMT a été inauguré en 1993, mais il est le fruit d'une longue histoire et de prise de conscience sur l'importance des archives du monde du travail(1). En effet, la première initiative de collecte des archives d'entreprises, de la part des Archives nationales, date de 1926. Elle est relayée en 1931 par une circulaire du ministère de l'Instruction publique (dont dépendait à l'époque les Archives nationales) qui recommande aux archivistes départementaux de se rendre dans les établissements en liquidation afin de prélever des archives ayant un intérêt historique. Mais ce n'est qu'après la

guerre, en 1949, qu'une vaste campagne est menée en faveur des archives économiques. D'abord avec la création d'une section des archives privées et économiques et du microfilm au sein des Archives nationales, ensuite avec la constitution d'un comité de sauvegarde des archives économiques et enfin avec le lancement d'une enquête nationale afin de recenser les fonds d'archives économiques existant dans les départements.

Cette prise de conscience aboutit, dans les années 1980, au projet d'un centre des archives du monde du travail. Le contexte y était d'ailleurs favorable : de plus en plus d'historiens travaillaient sur les entreprises ou sur l'histoire économique, prise de conscience de la part de grands groupes industriels et de syndicats de l'importance de leur histoire (création de l'Institut CGT d'histoire sociale !), etc. En 1981, le Conseil des ministres décide de créer un premier centre des archives du monde du travail à vocation interrégionale dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette région est choisie en raison de la richesse de son passé industriel et de nombreuses initiatives déjà prises en faveur de son patrimoine industriel. D'abord à vocation interrégionale (5 centres étaient prévus), ce centre est devenu national et fait partie des centres des archives nationales(2).

Parallèlement, la notion d'archives d'entreprises s'est élargie à celle d'archives du monde du travail où tous les acteurs ont droit de cité. Le CAMT favorise ainsi la confrontation entre les

archives patronales et syndicales, et il s'élargit au secteur associatif (archives d'Emmaüs, des Restos du cœur) et au secteur urbanistique (archives de Dominique Perrot, l'architecte de la Bibliothèque nationale). L'essentiel des archives conservées est privé, le centre entretient donc des relations de partenariat avec les producteurs qui lui confient leurs archives par voie de dépôt ou de don.

Le CAMT se situe dans un magnifique bâtiment, l'ancienne usine Motte-Bossut faisant partie des "châteaux de l'industrie" construits dans la seconde moitié du XIXe siècle. Cette filature a été construite en 1864 et a compté jusqu'à 1800 ouvriers et ouvrières avant 1914. Elle est constituée de deux bâtiments de 50 x 20 mètres sur 5 niveaux, et la façade est inscrite aux Monuments historiques. Cette structure a bien sûr été conservée et un lien a été établi entre les deux pour l'accueil du public.

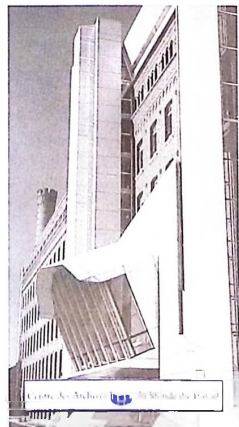
Le premier bâtiment a été restauré et conservé en l'état. Il sert au public avec la salle de lecture de 60 places, la salle de congrès et la salle

d'exposition. D'ailleurs, au moment de notre venue, une très belle exposition était en cours sur l'usine Fives-Lille avec des photos (anciennes et actuelles), témoignages (oraux et écrits) des acteurs et voisins de l'usine.

Le second bâtiment a été, lui, entièrement transformé de l'intérieur (les murs ont été conservés) et mis sur 8 niveaux (au lieu de 5). Il est entièrement dédié aux archives et au personnel du centre. Chaque étage comprend 5 salles de 200 m<sup>2</sup> chacune, et la moitié du bâtiment est remplie d'archives. L'ensemble des inventaires d'archives est mise sur une base de données et en ligne sur Internet

Comme tous les centres des archives nationales, le CAMT est accessible à toute personne sur présentation d'une pièce d'identité. Dans les prochains Relais, je vous présenterai les autres centres des Archives nationales, ainsi que le réseau des archives publiques en France, ces dernières conservent des richesses que l'on ne pense pas toujours à aller chercher...

Cassandra Jouot



## L'IHS CGT PTT au congrès du Syndicat du Nord...

*L'Histoire prise en compte dans le rapport d'ouverture du congrès.*

*"Connaitre l'Histoire, pas pour la répéter, mais en percevoir ses contradictions, sa complexité, pour mieux se tourner vers l'Avenir.*

*Être en phase avec les réalités d'aujourd'hui, pas pour les accepter, mais au contraire pour mieux encore les transformer.*

*Notre syndicalisme est donc confronté à la problématique suivante :*

*Sans renier son passé, mieux encore fort de celui-ci, comment être mieux encore le syndicalisme d'Avenir pour les salariés en général, ceux de notre secteur en particulier !*

*Il me semble bien que sur ce propos, le Centre des archives du monde du travail, allie bien ces deux dimensions.*

*Puissez-vous apprécier tout au long de ces 2 jours son utilité et la qualité qu'il nous offre en termes de capacité de travail, de débats.*

*Ceci dit, l'enjeu et le lien Histoire - Avenir, vous saurez apprécier également, j'en suis certain, le moment particulier que l'on vous a réservé, avec l'intervention de l'outil dont s'est doté la Fédération, c'est à dire l'Institut d'Histoire Sociale.*

*Peut-être que cette intervention, couplée au lieu de ce congrès, nous permettra, ici dans le département du Nord et aux PTT en particulier, de nous pencher aussi sur notre passé."*

*Extrait du rapport présenté par J.F. Dannelly secrétaire général, le 21 février 2002*

(1) Cet historique est basé sur une chronologie trouvée sur le site Internet du CAMT : <http://www.archivesnationales.gouv.fr/camt/fr/>

(2) Avec le Centre des archives nationales à Paris (CHAN), le Centre des archives contemporaines à Fontainebleau (CAC), le Centre des archives de l'Outre-mer à Aix-en-Provence (CAOM), et le Centre national du microfilm à Espéyran

(3) Il se situe au 78, boulevard du Général Leclerc BP 405 59057 Roubaix cedex 1. Téléphone 03 20 65 38 00 Fax. 03 20 65 38 01 et il est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h



# La vie de l'IHS...

## • 20<sup>e</sup> anniversaire

Le 4 avril, l'Institut d'histoire sociale CGT a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire (voir article de Georges Séguy *Le Relais* n° 13). Une journée très riche.

Le matin réunion du CA et de l'Assemblée générale. **Georges Séguy** pour raison d'âge a souhaité se libérer de la présidence. Il a été proposé et élu président d'honneur tout en restant membre du bureau de l'IHS. **Joël Hedde**, le secrétaire général, devient le président et **Elyane Bressol**, secrétaire générale. Nos camarades **Serge Lottier** et **Jean Claude Lourdez** ont été réélus membres du bureau de l'IHS CGT.

Le midi, un débat a eu lieu sur le rôle de l'histoire sociale, comment l'appréhender, nos rapports avec les chercheurs et historiens...

L'après-midi, la Commission exécutive fédérale a consacré une heure de ses travaux sur la place de l'histoire sociale dans la démarche revendicative aujourd'hui.

Tous les intervenants dont **Bernard Thibault** ont été d'accord pour souligner le rôle positif de l'IHS CGT et le besoin d'élargir les connaissances historiques parmi les militant(e)s et adhérent(e)s de la CGT.

La journée s'est terminée par un spectacle de chansons.

## • Le conseil d'administration de l'IHS CGT PTT s'est réuni à Montreuil le 5 avril 2002

A l'unanimité le CA a élu son bureau :

- Président d'honneur : Georges Frischmann ;
- Président : Serge Lottier ;
- Secrétaire général : Jean Claude Lourdez ;
- Trésorière : Yvette Cros ;
- Directeur du *Relais* : Bernard Bouche ;
- Autres membres : Maurice Desseigne, Danièle Ledoux et Sylviane Mangiapane.

Le rapport introductif présenté par Serge Lottier et la discussion qui a suivi ont été axés sur la mise en œuvre des décisions et orientations de l'assemblée générale du 15 février 2002.

J.C. Lourdez a fait le point sur le renforcement de notre institut : à ce jour 397 adhérents en 2002, du jamais atteint ; il reste 4 unions régionales à convaincre d'adhérer tandis que 93 syndicats sur 109 l'ont fait, là encore nous progressons.

## • L'institut d'histoire sociale CGT des PTT était représenté

- à l'assemblée générale des retraités de la Seine Maritime à Rouen le 29 janvier 2002 **6 adhésions**
- au congrès départemental du Nord les 21 et 22 février 2002 **8 adhésions**
- à l'assemblée départementale des retraités du Loiret le 28 février 2002 **2 adhésions**
- à la conférence nationale de l'UFR à Ronce les Bains du 12 au 15 mars 2002 **15 adhésions**
- au congrès départemental de la Dordogne les 14 et 15 mars 2002 **3 adhésions**
- au congrès départemental de la Charente les 22 et 23 avril 2002 **2 adhésions**
- au congrès départemental des Ardennes le 26 août 2002 **2 adhésions**
- au congrès départemental du Cantal le 26 avril 2002
- à la commémoration des accords d'Evian de l'IHS CGT de Haute Savoie le 30 avril 2002.

## • Extrait de l'intervention de Serge Lottier au Conseil National de la fédération des PTT

Pour continuer à faire grandir notre Institut, je profite de ce Conseil national pour vous proposer de retener l'idée de revenir à une page d'histoire dans le Journal fédéral pour un triple objectif :

1. faire connaître quelques faits historiques au plus grand nombre. Le *Relais*, c'est 500 exemplaires lus, le Journal à 60 000 exemplaires ! Je sais que la page "histoire" était appréciée.
2. faire connaître l'Institut et ses travaux. Chaque fois que nous pouvons écrire dans le Journal fédéral, nous faisons 6 à 8 adhésions et nous vendons plus de brochures.
3. éviter que l'Institut soit considéré comme quelque chose d'à côté de la Fédération. C'est peut-être le plus important.

### Un temps dans chaque stage pour l'histoire

J'attire aussi votre attention sur le besoin de reprendre nos conférences sur l'histoire dans nos stages de formation 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> niveau. C'est ce qui se fait par exemple dans la Côte d'Or. Alors ne soyons pas surpris si l'on fait 20 adhésions à l'Institut lors du congrès !

Nous allons fêter le 4 avril les 20 ans de l'IHS Confédéral.

En accord avec la CGT, cette démarche sera l'un des points à l'ordre du jour des débats.

Priver les futur(e)s militant(e)s de leur histoire, ce serait pour eux à un moment ou à un autre de leur activité leur talon d'Achille.

## • Institut CGT des PTT Aquitaine : des débuts prometteurs

Après l'initiative du bureau de Bordeaux Docks de faire, autour d'une exposition sur les luttes et les acquis de ce bureau depuis 20 ans, un rassemblement où 80 personnes se sont retrouvées (voir photo) cela donne des envies ailleurs. D'autres camarades décident de s'intéresser au classement de leurs archives, deux camarades ambulants commencent à s'impliquer dans ce classement. Une interview d'un ancien militant vient d'être effectuée. L'idée de réunir des anciens des ambulants autour d'une exposition fait son chemin, sans doute vers la fin de l'année.

Une camarade des Chèques est disposée à travailler au classement des archives sur la section.

Le collectif doit s'élargir pour être efficace, aller de l'avant, concrétiser. Il y a beaucoup à faire mais c'est encourageant lorsque des camarades s'investissent dans la recherche de leur propre histoire pour être utiles aux militants d'aujourd'hui. Nous ne serons jamais assez nombreux.

Fernand Lafaurie



## • Charonne

Le 8 février, l'IHS était présent à Nantes où a été commémoré le 40<sup>e</sup> anniversaire de Charonne.

A cette occasion, une salle de la Bourse du travail s'appelle maintenant salle **Anne Claude Godeau**.

Michel Taçet, dans une intervention émouvante, devait rappeler le parcours de cette jeune femme née à Nantes, AEX aux Chèques postaux de Paris, assassinée à 20 ans au métro Charonne alors qu'elle manifestait pour la paix en Algérie.

Des représentants de l'UD et l'UL CGT et du Parti communiste étaient présents dans la salle.

L'après-midi, un dépôt de gerbe a eu lieu sur sa tombe où le secrétaire départemental de la CGT PTT, Hervé Tellier, a prononcé une allocution.

Serge Lottier